



Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 6 mai.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Nominations : dans la magistrature ; — dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur ; — au commandement de la frégate à hélice l'*Audacieuse* ; de courtiers de marchandises ; Promotion au grade d'aspirant de marine de 1^{re} classe ; Décrets ; ouvrant le port de Rouen à l'importation des cotons filés ; conférant la médaille militaire aux militaires y dénommés ; Nomination d'un courtier-interprète conducteur de navires.

Chronique locale.

M. le préfet, dans l'un des actes administratifs qui viennent d'être publiés, rappelle qu'il doit être perçu, en faveur des établissements de bienfaisance, un décime par franc en sus du prix de chaque billet d'entrée dans tous les bals, spectacles et concerts quotidiens. La même perception doit avoir lieu sur le prix des places louées à l'avance pour un temps déterminé.

Cette perception est portée au quart de la recette à l'entrée des bals, des feux d'artifice, des concerts non quotidiens, des courses et exercices de chevaux où l'on est admis en payant.

Les administrations charitables peuvent aussi traiter avec les redevables, quelle que soit la nature de leurs établissements ; mais les traités doivent avoir pour objet de leur procurer par l'abonnement l'équivalent en moyenne de ce qu'elles percevraient sur le produit des recettes de chaque fête ou spectacle. L'autorisation de M. le préfet est indispensable à cet effet.

Par arrêté de la cour de Douai, du 29 avril 1857, le jugement du tribunal de commerce de Lille, du 28 février dernier, qui avait déclaré M. Charles Scamps, fabricant à Roubaix, en état de faillite, a été rapporté et mis à néant. M. Charles Scamps a, en conséquence, été replacé à la tête de ses affaires, de même et ainsi qu'avant le jugement.

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE D'ÉTÉ à dater du 1^{er} Mai 1857.

DE LILLE A MOUSCRON.

	mat.	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Lille. . . Dép.	5 30	7 30	8 30	10 05	12 »	1 15	3 15	4 40	6 05	8 05	11 »
Roubaix. . .	5 46	7 46	8 46	10 21	12 16	1 31	3 31	4 56	6 21	8 21	11 16
Tourcoing. .	5 52	7 52	8 52	10 27	12 22	1 37	3 37	5 02	6 27	8 27	11 21
Mouscr. Arr.	6 10	8 10	9 10	10 45	12 40	1 55	3 55	5 20	6 45	8 45	

DE MOUSCRON A LILLE

	mat.	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Mouscron. Dép.	6 35	8 30	9 30	11 30	1 15	2 20	4 50	5 50	7 05	9 10	
Tourcoing. . .	5 15	6 45	8 40	9 40	11 40	1 25	2 30	5 »	6 »	7 20	9 20
Roubaix. . . .	5 22	6 52	8 47	9 47	11 47	1 32	2 37	5 07	6 07	7 40	9 27
Lille. . . . Arr.	5 40	7 10	9 05	10 05	12 05	1 50	2 55	5 25	6 25	8 »	9 45

Dans son audience du 24 avril, la Cour de cassation (chambre criminelle) a cassé, pour défaut de motifs en ce que l'arrêt ne s'expliquait pas sur tous les points principaux de l'invention des sieurs Delaunay frères, consignée dans le brevet obtenu par eux en 1852, pour un instrument destiné au bobinage et au tissage des laines, la Cour a cassé, disons-nous, l'arrêt de la Cour impériale de Douai, chambre correctionnelle, du 13 janvier 1857, rendu en faveur des sieurs Pollet-Caullier frères, prévenus du délit de contrefaçon.

Les éléments de la cassation sont puisés dans des circonstances et allégations de fait résultant du brevet et d'une enquête à laquelle il a été procédé sur l'instrument objet de l'invention.

M. Faustin Hélie, conseiller rapporteur ; M. Renault d'Ubexi, avocat général, conclusions conformes ; plaidants, M^{rs} Paul Fabre, pour les frères Delaunay, et M^{rs} Morin pour les frères Pollet-Caullier.

(Gazette des Tribunaux).

Nous apprenons à l'instant que le Conseil municipal de Roubaix va être appelé à décider immédiatement la question des bains et lavoirs publics.

Tout le monde se félicitera d'apprendre que cette importante institution est à la veille de recevoir son exécution.

Déjà, ainsi que nous l'avons annoncé à nos lecteurs, des établissements de ce genre ont été créés dans les villes de Rouen, Elbeuf, Louviers, Sedan.

Nous savons aussi que grâce à l'initiative prise par M. Roussel-Desfontaine, la ville de Tourcoing va jouir très-prochainement de ce nouveau bienfait dont tout le monde peut apprécier les heureuses conséquences.

On s'entretient depuis quelques jours de la disparition d'un jeune homme, au moment où il allait se marier. — Les bruits les plus absurdes ont été répandus à ce sujet. Voici, d'après nos renseignements puisés à bonne source, l'exacte vérité. Les bons antécédents du fugitif, l'é-

loge que l'on fait de son bon caractère, ne peuvent faire supposer qu'il ait eu l'intention de se soustraire par le suicide à l'accomplissement de ses promesses. Toutes les recherches faites par sa famille et ses amis n'ont amené aucun résultat.

D'après une circonstance à laquelle on ne s'était pas arrêté d'abord, on suppose que le jeune Emile V... a dû prendre la route de la capitale à l'heure même où la cérémonie devait avoir lieu.

Quelles peuvent être les causes de cette fuite ? Personne ne saurait le dire.

Le nommé Amand-Joseph Gerste, épiciier à Roubaix, après avoir chargé une voiture de charbon revenant lundi en marchant derrière le conducteur, lorsque tout-à-coup il s'est affaissé, puis il est tombé sous les roues. Relevé immédiatement et transporté à l'hôpital, on a constaté qu'il avait plusieurs côtes brisées et de graves lésions à la tête. Son état inspire de sérieuses inquiétudes. Des gens qui se disent habituellement bien informés ont assuré que le blessé avait voulu se suicider, c'est une erreur ; Gerste est atteint d'un ramollissement au cerveau pour lequel il a suivi un traitement ; il lui arrivait fréquemment d'avoir des attaques de paralysie ; il est donc certain que ce malheureux a été surpris par un accès de cette nature.

On nous prie de rappeler à nos lecteurs qu'il y aura à Wattrelos carrousel et bal, les dimanches 10 et 17 mai.

Voir aux annonces le détail et la valeur des prix offerts par les commissions.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« Un de nos honorables concitoyens, M. Louis Pauris, marchand de fer et filateur, vient de succomber à Paris, où il se trouvait momentanément pour affaires de commerce, à une attaque d'apoplexie. M. Pauris était âgé de 60 ans à peine. Son corps doit être ramené à Lille. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

6 MAI 1857.

LE BRASSEUR DE GAND.

(Suite. — Voir le numéro du 2 mai).

XIV.

La nouvelle de l'arrivée de Philippe Artevelde, le dominateur de la fière cité de Gand, le fils de cet homme puissant qui avait vu la Flandre entière à ses pieds, mit en émoi toute la ville de Bruges, qui ne put, en cette circonstance, étouffer sa haine contre les Gantois.

Les envoyés du Brabant et du Hainaut, et surtout ceux de Liège, intercédèrent pour lui auprès du comte, qui se montrait inflexible, et refusait de l'entendre, parce qu'il regardait déjà Gand comme perdue ; ils finirent cependant par le faire consentir à recevoir Artevelde le lendemain.

Quand Philippe entra dans la salle, tous les yeux se portèrent sur lui, mais personne ne le toisa avec des regards aussi perçants et aussi hostiles que ceux de Walter d'Enghien, qui était assis à côté du comte de Flandre.

Le Gantois s'avança, d'une démarche digne et assurée, jusqu'aux degrés du trône.

— Pourquoi n'avez-vous pas accepté la paix que je vous ai offerte, il y a quelques mois ? dit le comte de Flandre.

— Je ne la voulais pas alors, répondit auda-

cieusement Philippe ; ne faites pas retomber sur la ville le châtiment de ma propre faute.

— Eh bien, apprenez ma résolution irrévocable et que rien ne saurait ébranler, j'en jure par Dieu et la sainte Vierge ! Je ne puis vous accorder grâce qu'à condition que tous les habitants de votre ville rebelle, âgés de quinze à soixante ans, viennent à ma rencontre — en chemise, pieds et tête nus, et la hart au cou — jusqu'à moitié chemin de Gand à Bruges pour s'en remettre à ma clémence.

— Je suis forcé de refuser cette orde au nom de la ville de Gand. Cependant je ferai connaître à mes concitoyens à quel prix vous la mettez, et ils agiront comme bon leur semblera.

Le comte se leva tout-à-coup et quitta la salle, suivi de sa cour. Un jeune homme d'un maintien distingué, portant un magnifique costume, sortit de la foule et s'avança vers Artevelde, s'arrêta tout court et le considéra longtemps. Philippe l'aperçut et marcha à sa rencontre. — Messire, lui dit-il, je suis chargé d'une commission pour vous.

— Pour moi ? demanda le chevalier flamand avec surprise.

— Oui, pour vous ! Faites-moi connaître votre demeure et votre nom, afin que je puisse m'en acquitter aujourd'hui même, car je pars demain de grand matin.

— Je suis le comte Walter d'Enghien, répondit-il — et une vive rougeur se répandit sur son visage — mes gens vous conduiront chez moi. Je suis bien curieux de savoir quelle peut être cette commission.

Il le salua froidement et s'éloigna.

A peine Artevelde était-il arrivé chez lui, que la porte s'ouvrit et que le comte d'Enghien entra.

— Je viens pour vous épargner la peine de vous transporter à ma demeure, dit-il ; quelle commission avez-vous pour moi ?

— Celle de vous remettre votre portrait, et de vous dire qu'on vous l'envoie de bon cœur et de plein gré, répondit Artevelde en le lui présentant.

Le comte d'Enghien le prit, et attacha tristement ses regards sur ce gage d'amour. — Tu as donc pu te séparer aussi du portrait, Alice ? s'écria-t-il.

— Alice ! répéta Artevelde en tressaillant.

— Eh bien, n'est-ce pas Alice Everwein qui me l'envoie ?

— Vous êtes sans doute, comte Walter d'Enghien, l'homme qu'aimait autrefois ma femme ? dit Artevelde — et ses jambes fléchissaient sous lui, et sa main tremblait.

— Alice Everwein était ma fiancée, répondit le comte non moins agité.

Et ces deux hommes restèrent silencieux en face l'un de l'autre.

Artevelde rompit le silence. — Comte d'Enghien, dit-il, nous sommes donc et serons ennemis tant qu'un souffle de vie nous animera. Si je n'étais le député de la ville de Gand, si je n'avais à rendre compte de ma mission, je vous offrirais le combat à outrance, car je vous hais, je vous hais de toute la force de mon âme !

— Nous sommes donc animés des mêmes sentiments, bien que j'ignore pourquoi vous me haïssez. Vous m'avez déloyalement ravi mon bonheur suprême, et moi je n'ai aucun tort envers vous.

— Aucun ? s'écria vivement Artevelde ; je vous ai enlevé votre bonheur, mais vous troublez incessamment le mien.

— En vérité, demanda le comte avec un rire moqueur.

— C'est la pure vérité ! Je n'ai point honte de l'avouer !

— Philippe Artevelde, dit Walter, vous n'aimez pas Alice, autrement vous auriez pleine confiance en son cœur. — Mais j'ai hâte de terminer cet entretien ; je vous quitte avec l'espoir que je jouirai bientôt du bonheur de me mesurer avec vous les armes à la main. — A ces mots, il lui tourna le dos et le quitta.

Dès le lendemain matin, Artevelde remonta à cheval et reprit le chemin de sa ville, accablé de soucis et de chagrins, et ne tenant plus à la vie que dans l'unique espoir de se venger.

XV.

Il entra dans la ville de Gand à la tombée de la nuit.

Le lendemain, le jour naissant trouva encore Artevelde éveillé ; les Gantois, convoqués par Philippe, se réunirent peu à peu sur la place du Marché. Artevelde parut, et s'adressant au peuple, il lui fit connaître la triste issue de sa négociation. Il ajouta :

— Il nous reste un dernier moyen, c'est de choisir parmi nous cinq à six mille hommes qui soient encore assez robustes pour porter les armes, et de les faire marcher contre Louis. Si nous trouvons la mort, nous succomberons au moins avec honneur, et Dieu prendra pitié de nos âmes, en considération de notre courage. Mais, si nous sommes vainqueurs, nous serons le premier peuple du monde.

— Conseillez-nous, s'écria la foule, nous plaçons en vous notre entière confiance.

— Eh bien ! reprit Artevelde, aussi vrai que